



Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TASKI Sprint Performer E5c

Révision: 2018-09-02

Version: 08.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TASKI Sprint Performer E5c

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P301 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel

AISE-P302 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtssesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alcool benzylique	202-859-9	100-51-6	01-2119492630-38	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319)		3-10
2-phénoxyéthanol	204-589-7	122-99-6	01-2119488943-21	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319)		1-3

* Polymère

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

TASKI Sprint Performer E5c

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

TASKI Sprint Performer E5c

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool benzylique	-	25	-	5
2-phénoxyéthanol	-	17.43	-	17.43

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool benzylique	-	47	-	9.5
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	34.72

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool benzylique	-	29	-	5.7
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	20.83

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool benzylique	-	450	-	90
2-phénoxyéthanol	-	-	8.07	8.07

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool benzylique	-	40	-	8.11
2-phénoxyéthanol	-	-	2.41	2.41

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool benzylique	1	0.1	2.3	39
2-phénoxyéthanol	0.943	0.0943	3.44	24.8

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
alcool benzylique	5.27	0.527	0.456	-
2-phénoxyéthanol	7.2366	0.7237	1.26	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).

Protection des mains:

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

TASKI Sprint Performer E5c

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

État physique: Liquide

Couleur: Limpide, Orange

Odeur: Légèrement parfumée

Seuil olfactif: Non applicable

pH: ≈ 11 pur

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Méthode / remarque

ISO 4316

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
alcool benzylique	205	Méthode non fournie	1013
2-phénoxyéthanol	244.3	OECD 103 (EU A.2)	

Point d'éclair (°C): > 93

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Vitesse d'évaporation: Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Méthode / remarque

coupelle fermée

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
alcool benzylique	1.3	13
2-phénoxyéthanol	1.4	9

Pression de vapeur: Non déterminé

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool benzylique	22	Méthode non fournie	20
2-phénoxyéthanol	10	Méthode non fournie	20

Densité de vapeur: Non déterminé

Densité relative: ≈ 1.01 (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Méthode / remarque

Non approprié pour la classification de ce produit

OECD 109 (EU A.3)

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool benzylique	40	Méthode non fournie	20
2-phénoxyéthanol	24	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

Viscosité: Non déterminé

Propriétés explosives: Non-explosif.

Propriétés comburantes: Non comburant.

Méthode / remarque

Non approprié pour la classification de ce produit

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé

Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

Non approprié pour la classification de ce produit

Pertinence de la preuve

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Données sur le mélange:

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

ATE - Par inhalation, brouillards (mg/l): >5

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool benzylique	LD ₅₀	1230	Rat	Méthode non fournie	
2-phénoxyéthanol	LD ₅₀	1840	Rat	Méthode non fournie	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool benzylique	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	
2-phénoxyéthanol	LD ₅₀	> 2214	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool benzylique	LC ₅₀	> 4 (brouillard)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
2-phénoxyéthanol	LC ₀	> 1 (brouillard)	Rat	Méthode non fournie	6

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool benzylique	Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool benzylique	Irritant		Méthode non fournie	
2-phénoxyéthanol	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool benzylique	Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool benzylique	non sensibilisant		Méthode non fournie	

2-phénoxyéthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool benzylique	Non sensibilisant			
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool benzylique	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
2-phénoxyéthanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool benzylique	Pas de données disponibles
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool benzylique			Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool benzylique			Pas de données disponibles					
2-phénoxyéthanol			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool benzylique	Non applicable
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool benzylique	Non applicable
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool benzylique	LC ₅₀	460	<i>Poisson</i>	Méthode non communiquée	96
2-phénoxyéthanol	LC ₅₀	344	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool benzylique	EC ₅₀	230	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48
2-phénoxyéthanol	EC ₅₀	> 500	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool benzylique	EC ₅₀	640	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	96
2-phénoxyéthanol	EC ₅₀	> 500	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	DIN 38412, Partie 9	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alcool benzylique		Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	EC ₂₀	620	<i>Boues activées</i>	ISO 8192	0.5 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
---------------	---------	---------------	---------	---------	--------------------	-----------------

TASKI Sprint Performer E5c

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol	NOEC	23	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	34 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol	NOEC	9.43	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	
2-phénoxyéthanol	LD ₅₀	1000	<i>Eisenia fetida</i>	OECD 207	14	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	
2-phénoxyéthanol	EC ₅₀	34	<i>Brassica napus</i>	OECD 208	19	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool benzylique		Pas de données disponibles			-	
2-phénoxyéthanol		147	Non déterminé	OECD 217	7	

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

TASKI Sprint Performer E5c

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
alcool benzylique		Méthode non communiquée	95 - 97% % en 21 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable
2-phénoxyéthanol		Elimination de DCO	90 % en 28 jours(s)	OECD 301F	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool benzylique	1.05	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
2-phénoxyéthanol	1.2	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool benzylique	Pas de données disponibles			Faible potentiel de bioaccumulation	
2-phénoxyéthanol	0.35		Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K _{oc}	Coefficient de désorption Log K _{oc} (des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
alcool benzylique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
2-phénoxyéthanol	1.61	Pas de données disponibles	Méthode non communiquée		Potentiel d'adsorption par le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 30 - détergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

UFI: 39E5-T0E3-W00V-6GM7

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

savon, agents de surface non ioniques
Benzyl Alcohol, Phenoxyethanol, parfums

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MSDS5251

Version: 08.0

Révision: 2018-09-02

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 3, 7, 9, 15, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DL50 - dose létale, 50%
- CL50 - concentration létale, 50%
- CE50 - concentration efficace, 50%
- DSEO - Dose sans effet observé
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques

Fin de la Fiche de Données de Sécurité